

APPEL À PARTENAIRES

Accompagner les collectivités
pour la gestion intégrée du littoral

Élaboration d'une stratégie durable d'aménagement du littoral du centre de la Martinique

La Communauté d'agglomération du Centre de la Martinique (CACEM) possède un littoral qui est une source d'enjeux lourds et de toute nature notamment en matière de protection de l'environnement, de développement économique et de besoin foncier. Il est soumis aux risques naturels tels que l'érosion du littoral ou encore l'élévation du niveau de la mer et nécessite un aménagement durable.



PROBLÉMATIQUES

- > Comment préserver et valoriser les espaces naturels tout en mettant en cohérence des stratégies de développement urbain, tenant compte des aléas littoraux et des impacts liés au changement climatique ?
- > Quelle stratégie urbaine adopter face au risque ?
- > Comment envisager l'évolution des zones d'habitat littoral ?



© Pixabay



LES ENJEUX DU TERRITOIRE

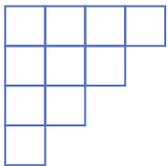


UN LITTORAL REMARQUABLE

Avec une frange littorale de 25 km de long, la CACEM possède deux des trois seules communes de Martinique à avoir le label de « station nautique ». De plus, la baie de Fort-de-France a été classée l'une des plus belles baies du monde. C'est également un espace considéré comme un véritable réservoir de biodiversité.

UN TERRITOIRE DYNAMIQUE

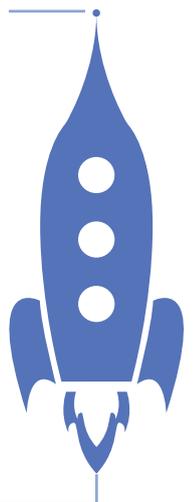
Le littoral regroupe des activités économiques majeures et diverses comme dix clubs nautiques, deux ports de plaisance, un port de commerce et deux gares maritimes.



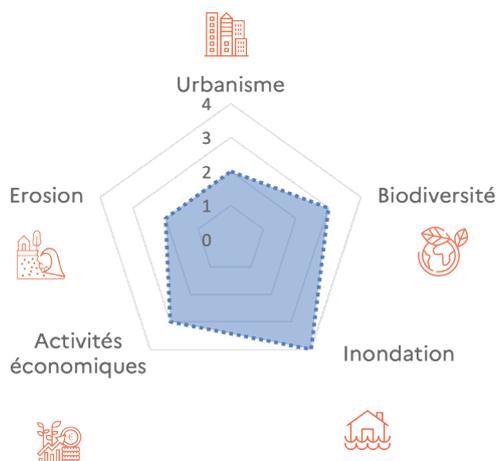
LES AXES D'ÉTUDE

Le PROGRAMME D'ÉTUDE du Cerema comprend **4 phases complémentaires** :

1. Analyse des projets cibles au regard du risque, des périmètres et préconisations environnementales et des aléas
2. Formulation des enjeux à présenter aux élus comme outil d'aide à la décision
3. Établissement des fiches actions des différents enjeux
4. Accompagnement technique financier et juridique



LES THÉMATIQUES



LE CALENDRIER ET LE BUDGET DE L'ÉTUDE

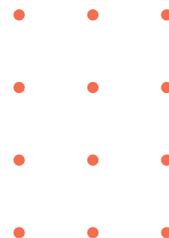
Pour une durée globale de **30 mois**, le budget global de l'étude a été estimé à **181 500 €**, dont une partie en tranche optionnelle.



LA GOUVERNANCE

Un certain nombre de partenaires privés et publics a décidé de s'associer à la démarche de projet :

- > Les partenaires publics sont les communes membres, l'État, la Collectivité territoriale de Martinique, le Conservatoire du Littoral, le parc naturel, l'ONF ainsi que d'autres services déconcentrés de l'État tels que la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement ou la Direction de la Mer ;
- > Les partenaires privés associés sont notamment les associations de pêcheurs, la CCI Martinique, le Grand port de Martinique, la Société aéroport Martinique Aimé Césaire (SAMAC).



LES LIVRABLES

Un rapport d'étude complétera le diagnostic établi. Une présentation aux élus des enjeux et des propositions d'orientations stratégiques seront effectuées, accompagnées d'un planning opérationnel et de tableaux de synthèse. Un planning d'actions ainsi qu'un cahier des charges seront finalement produits.

Des ateliers pourront être mis en place concernant la concertation en interne et en externe.

LE PARTENARIAT



La CACEM est l'établissement public de coopération intercommunale le plus peuplé de Martinique et le lieu où se concentrent les activités économiques de l'île. Elle représente 160 000 habitants (42% de la population martiniquaise), 60% des emplois, 18 000 entreprises, soit 300 entreprises au km² et 70% des surfaces économiques.

Elle regroupe, outre la commune de Saint-Joseph, trois communes ayant une façade maritime ouverte sur la baie de Fort-de-France et la mer des Caraïbes : Le Lamentin, Fort-de-France et Schoelcher.



 **CACEM**
Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique

© Wikimedia Commons

CONTACTS

Pour le CACEM

Alain BOROR : alain.boror@cacem-mq.com

Pour le Cerema

Léa MENUET : lea.menuet@cerema.fr